



Construction d'une gare routière moderne à Parakou

Parakou

Description sommaire

La ville de Parakou, carrefour stratégique du nord Bénin, souffre actuellement d'un déficit en infrastructures de transport adaptées à sa croissance démographique et économique. Le projet de construction d'une gare routière moderne vise à doter la commune d'un pôle de mobilité sécurisé, structuré et intégré, répondant aux standards d'accueil des voyageurs, de fluidité du trafic et de dynamisme économique local. Cette infrastructure vise à centraliser les départs et arrivées des véhicules de transport interurbain, améliorer la gestion des flux de passagers, et offrir des services connexes (billetterie, commerces, sanitaires, sécurité, information voyageurs). Le projet sera réalisé sous le mécanisme du PPP, permettant à un partenaire privé d'investir dans la conception, la construction, l'exploitation et éventuellement la maintenance de la gare, en contrepartie d'un droit d'exploitation contractuellement défini.

Localisation

1er Arrondissement Quartier Albarika

Objectifs du projet

Objectif général : Contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine et interurbaine ainsi qu'au développement économique local à travers la mise en place d'une infrastructure de transport moderne, sécurisée et fonctionnelle. Objectifs spécifiques : 1. Organiser et structurer les flux de transport routier dans la commune en centralisant les départs et arrivées des véhicules interurbains. 2. Améliorer la sécurité des passagers, des usagers et des opérateurs de transport à travers des installations conformes aux normes. 3. Offrir aux usagers des services modernes et accessibles : billetterie, espaces d'attente, sanitaires, restauration, boutiques, etc. 4. Réduire l'occupation anarchique de la voie publique par les véhicules de transport et lutter contre les gares pirates. 5. Favoriser la création d'emplois directs et indirects liés à la gestion de la gare et aux activités commerciales environnantes. 6. Renforcer l'attractivité économique de Parakou en tant que carrefour logistique du nord Bénin. 7. Mobiliser l'investissement privé à travers un partenariat durable et performant entre la commune et les opérateurs économiques.

Durée du projet

La durée du projet peut être estimée en deux grandes phases : 1. Phase de réalisation (études, construction et mise en service) : - Durée estimée : 18 à 24 mois - Inclut : études techniques, obtention des autorisations, construction, aménagements, essais et mise en exploitation. 2. Phase d'exploitation dans le cadre du PPP : - Durée estimée : 15 à 25 ans, selon le modèle contractuel retenu (BOT, DBFO, etc.) - Cette durée permet au partenaire privé d'amortir son investissement et de générer des revenus liés à l'exploitation de la gare. La durée exacte sera définie dans le contrat PPP sur la base des projections financières, des risques transférés et des engagements mutuels.

Budget

Estimation indicative du budget du projet de construction d'une gare routière moderne à Parakou, ainsi que la structure du budget. Ces données peuvent varier selon la taille de la gare, les matériaux, les normes et les équipements prévus. Budget global estimatif : 1,5 à 2,5 milliards FCFA

Structure indicative du budget :

1. Études techniques et faisabilité : - Études d'impact environnemental et social, topographie, architecture, ingénierie ≈ 100 à 150 millions FCFA
2. Aménagement foncier et sécurisation du site : - Bornage, indemnisation éventuelle, clôture, voiries d'accès ≈ 150 à 250 millions FCFA
3. Travaux de construction de la gare proprement dite : - Bâtiments (hall principal, guichets, bureaux, salles d'attente, sanitaires, etc.) ≈ 800 millions à 1,2 milliard FCFA
4. Voirie intérieure et parkings : - Aires de stationnement, rampes, signalisation, pavage ≈ 200 à 300 millions FCFA
5. Réseaux techniques : - Eau, électricité, fibre optique, sécurité incendie, éclairage ≈ 100 à 200 millions FCFA
6. Équipements : - Mobilier, caméras de surveillance, affichage électronique, guichets, système de billetterie ≈ 100 à 200 millions FCFA
7. Gestion de projet, suivi et imprévus (10-15%) : - Contrôle, coordination, marges d'erreur ≈ 150 à 250 millions FCFA

Financement : Dans le cadre d'un PPP, la structure peut inclure : - Investissement privé (construction + exploitation) - Appui public (mise à disposition du terrain, facilités fiscales ou douanières) - Partage des recettes ou loyers fixes/redevances versés à la commune.

Parties Prenantes

les principales parties prenantes du projet de construction d'une gare routière moderne à Parakou en mode PPP :

1. Commune de Parakou - Porteur public du projet - Fournisseur du terrain, garant de l'intégration territoriale et urbaine - Suivi et contrôle de l'exécution du projet
2. Partenaire privé (Investisseur/Exploitant) - Finance, conçoit, construit, équipe et exploite la gare - Assure la maintenance et la gestion quotidienne pendant la durée du contrat
3. Ministère en charge des Infrastructures ou Transports - Supervision technique - Veille à l'alignement avec les politiques nationales
4. Ministère de l'Économie et des Finances / Cellule PPP nationale - Appui au montage juridique et financier du PPP - Suivi contractuel et validation des modalités de concession
5. Transporteurs (syndicats, coopératives, agences de voyages) - Utilisateurs directs de l'infrastructure - Consultés pour la conception et l'organisation fonctionnelle
6. Usagers (passagers, commerçants) - Bénéficiaires des services - Leur satisfaction influence la performance du projet
7. Services techniques de la mairie (urbanisme, foncier, sécurité) - Apportent l'expertise locale pour la mise en œuvre
8. Population locale et riverains - Impactés par le projet (mobilité, commerce, nuisances éventuelles) - Doivent être informés et consultés
9. Bailleurs ou partenaires financiers (si cofinancement) - Accompagnent le financement ou apportent une garantie
10. Prestataires de services connexes - Sécurité, propreté, restauration, billetterie, etc. Une bonne gouvernance du projet passe par une coordination claire entre ces acteurs.

Risques et Contraintes

10 contraintes et risques majeurs liés au projet de construction d'une gare routière moderne à Parakou dans le cadre d'un PPP :

Contraintes et risques potentiels :

1. Disponibilité du foncier - Litiges ou lenteur dans l'obtention sécurisée du terrain (domaine public/privé, conflits fonciers).
2. Acceptabilité sociale du projet - Résistance des transporteurs, syndicats, riverains ou commerçants informels affectés par le déplacement ou la réorganisation des circuits.
3. Viabilité économique du projet - Risque de faible fréquentation ou de recettes insuffisantes pour rentabiliser l

manque de discipline des usagers ou transporteurs. 9. Conflits de gouvernance - Mauvaise coordination entre la commune, les autorités de transport et les acteurs privés. 10. Impact environnemental et mobilité urbaine - Risques de nuisances (pollution, encombrements, etc.) mal maîtrisés si le site est mal intégré dans le tissu urbain.

Indicateurs de Performance

10 indicateurs de performance clés pour le projet PPP de construction et gestion d'une gare routière moderne à Parakou : 1. Taux d'achèvement des travaux dans les délais (%) – Mesure le respect du calendrier de construction. 2. Taux d'occupation des quais et espaces commerciaux (%) – Indique l'attractivité et la rentabilité de la gare. 3. Nombre moyen de passagers/jour – Évalue le trafic humain quotidien et l'impact socio-économique. 4. Taux de satisfaction des usagers (%) – Basé sur des enquêtes périodiques auprès des voyageurs et transporteurs. 5. Taux de disponibilité des infrastructures et services (sécurité, propreté, eau, électricité, sanitaires) (%) – Suit le bon fonctionnement quotidien de la gare. 6. Nombre d'incidents ou plaintes enregistrés par mois – Permet d'évaluer la qualité de gestion et la sécurité. 7. Taux de maintenance préventive réalisée (%) – Assure la durabilité des équipements. 8. Revenus mensuels générés par l'exploitation (FCFA) – Indicateur de performance financière du PPP. 9. Taux d'emploi local généré (direct et indirect) (%) – Mesure l'impact socio-économique sur la commune. 10. Respect des normes d'accessibilité et d'inclusivité (%) – Vérifie si la gare est accessible aux personnes handicapées et vulnérables.

Cellule technique d'appui à l'amélioration au climat des affaires et à la promotion des investissements